

N^o = 16
 Beauchant
 Hermance Céline
 légitime

L'an mil huit cent quarante-quatre, le septième jour du

mois de Mai, à six heures du soir, Pardevant nous Louis
 Bellart, Maire officier de l'état civil de la Commune de Bézevres,
 Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du
 Pas de Calais, a comparu Louis Joseph Beauchant, âgé
 de trente-cinq ans, ouvrier menuisier, demeurant en cette
 Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
 qu'il a déclaré être né de lui en son domicile au jour d'hui
 à onze heures du matin, et de Dame Marie Elise Beauchant,
 âgée de vingt-neuf ans, son épouse, auquel enfant il a
 été donné les prénoms de Hermance Céline. Les dites
 présentation et déclaration ont été faites en présence de
 François Joseph Chabaut, âgé de trente-deux ans, maréchal
 ferrant, et d'Alphonse Laiffe, âgé de quarante-sept ans,
 manouvrier, tous deux domiciliés en cette Commune, et à le
 premier témoin signé avec nous le présent acte, le compa-
 rant et le deuxième témoin ont déclaré ne savoir signer
 de ce interpellé après lecture faite.

L. Bellart